

Direction de la Citoyenneté, de la Jeunesse
et de l'Animation des Quartiers
JPB/LSM/OD

N°98/2023

DÉCISION DU MAIRE

Objet : Signature avec Madame Rehana Colombatto, d'une convention de prestation pour l'animation d'ateliers de danse bien-être à la Maison des habitants Ingrid Betancourt, entre mars 2023 et juin 2023.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que dans le cadre des activités de la Maison des habitants Ingrid Betancourt, la Ville souhaite proposer en direction des familles fréquentant la structure, des ateliers de bien-être,

Considérant dans ce cadre la volonté de la Ville de faire appel à Madame Rehana Colombatto, pour l'animation d'ateliers de danse bien-être à la Maison des habitants Ingrid Betancourt, entre mars 2023 et juin 2023,

Considérant la proposition de Madame Rehana Colombatta, Animatrice de danse bien-être.

DECIDE

- **De signer** avec Madame Rehana Colombatto, Animatrice de danse bien-être, sise au 36 rue de la Forge, 95320, Saint-Leu-la-Forêt, la convention jointe à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 660 € (TVA non applicable),
- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget 2023.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 13 mars 2023

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le : **20 MARS 2023**

Mis en ligne, le : **22 MARS 2023**

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services


Corinne TAILLER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publica

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec Madame Rehana Colombatto, d'une convention de

Objet de l'acte : prestation pour l'animation d'ateliers de danse bien-être à la Maison des habitants Ingrid Betancourt, entre mars 2023 et juin 2023.

.....
Date de décision: 13/03/2023

Date de réception de l'accusé 20/03/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023DECISION98

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20230313-2023DECISION98-AI

.....
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : Décision 98.pdf (99_AI-095-219502770-20230313-2023DECISION98-AI-1-1_1.pdf)

SEUS 04/03/2023
13/03/2023